

Ramadan 1442 - Question et réponse : 28 - Quel est le moment propice pour payer La Zakât ?

Au Nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Quel est le moment propice pour payer La Zakât ?

Si tu trouves quelqu'un qui la mérite, fais-le vite, sinon...pardonnez-moi, je désire mettre les auditeurs en garde : l'un de vous croit à tort qu'il s'acquitte de La Zakât dès que les billets sortent de sa poche et vont dans la main de l'indigent ! Eh bien, non, cette personne qui reçoit l'aide, doit vraiment la mériter, si elle fume, elle la dépensera sur les cigarettes ; si elle est dépravée, elle la paiera sur ses plaisirs.

Ta vaillance exige de te renseigner pour voir si vraiment cette personne mérite cet argent. Les parents proches sont les plus méritants, il convient de

commencer par ceux qui sont dans l'indigence. Il y a des proches qui sont en pénurie, des proches d'alliance, et des proches de localité (le voisin), les parents proches indigents sont les plus méritants.

Louange à Allah, Le Seigneur de l'univers